

FICHE DÉTAILLÉE DE LA PARCELLE

Commune de Magny-Cours - Section AE - Parcelle 0044



VUE DETAILLEE DES DOCUMENTS D'URBANISME

Zonage(s)

- Parcelle classée UBx, UBx : Secteur pour la protection du patrimoine archéologique
- Parcelle classée 1AUe, 1AUe : Secteur à vocation d'activités
- Parcelle classée A, A : Zone agricole

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

■ SCOT DU GRAND NEVERS

NB : Cette fiche a un caractère informatif et ne peut pas être considérée comme un document opposable

Les SUP dites "protégées" n'apparaissent pas en fiche détaillée à la parcelle. Pour plus d'informations, consultez la FAQ

